

## Compte-rendu de la réunion des délégués du personnel du 18 décembre 2014

**Présents** : JC Abry, J. Girodon, O. Vitali, B. Martin.

**Invitée** : M. Decouz,

La réunion se tient au siège social à Ecully.

Une question : demande d'éclaircissement sur les grilles d'évolution utilisées lors des entretiens professionnels au sein de la cellule administrative : a-t-on accès à ces grilles? Ne crée-t-on pas un risque de blocage d'évolution salariale à suivre de manière trop stricte ces grilles?

Réponse de la Direction :

Les grilles basées sur les grilles CNRS (majorées) sont des grilles « indicateurs », qui aident les managers à positionner le personnel de leur équipe. Elles ne sont pas officielles et, de ce fait, ne sont pas diffusées dans l'entreprise.

Un travail a été présenté concernant le positionnement des postes (dans les laboratoires) sur la grille de la convention collective nationale Syntec.

Un travail sera présenté lors de la prochaine réunion concernant les postes administratifs.

Les délégués du personnel remarquent que l'utilisation de grille rigidifie les évolutions salariales, car elles obligent à suivre une évolution prédéfinie ; c'est la définition même d'une grille de salaire (standardiser les rémunérations), laissant peu de place à la reconnaissance de l'implication personnelle et la motivation.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 29 janvier 2015 à 15h00.

A Ecully, le 24 décembre 2014

Bénédicte MARTIN  
Présidente du Directoire

